Avis d'achat sur bons de commande N° 306/2026

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine du Médicament et des produits de santé procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret **n° 2-22-431** du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **Achat et pose de Diffuseur professionnel pour le compte de l'Agence Marocaine du Médicament et Produit de Santé.**

Consistance de la prestation : **Prestation à réaliser conformément au bordereau des prix :**

N°	Désignation	Unité	Quantité	Garanties Exigées
1	Fourniture d'un **diffuseur professionnel de parfum électrique à base d'huiles essentielles**, de haute précision, destiné à la diffusion uniforme du parfum dans des espaces moyens allant jusqu'à **300 m²**, avec programmation et affichage des informations via un écran LCD. • **Type :** diffuseur électrique de parfum à huile, fonctionnant par diffusion à sec ; • **Système de diffusion :** système de nébulisation ; • **Technologie :** atomisation micronique permettant une diffusion uniforme et homogène du parfum ; • **Alimentation électrique :** DC 12 V / 5 W ; • **Niveau sonore :** ≤ 42 dBA ; • **Capacité du réservoir / flacon :** 150 ml minimum ; • **Poids net :** ≤ 2,8 kg ; • **Support :** fourni avec support de suspension permettant une installation adaptée aux espaces concernés ; • **Surface de diffusion :** jusqu'à 300 m² ; • **Commande à distance :** contrôle et programmation via une application mobile **compatible iOS et Android**, avec connexion Wi-Fi ;	**U**	**6**	

- **Lieu d'exécution : Rabat**
- **Délai d'exécution et modalités de livraison :** Le délai d'exécution des prestations est fixé à **03 Jours**
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le 16/11/2026 à 10h30**
- **Fiche technique** : Tout soumissionnaire est obligé de déposer les fiches techniques produits proposés.
- **Dépôt de la fiche technique** : la fiche technique doit être envoyée électroniquement à l'AMMPS à l'adresse mail : achats@ammps.gov.ma
- **Date et heure limites de réception fiches technique des concurrents** : Le **16/11/2026** à **10h00**.
- **Attribution du bon de commande :** Le bon de commande sera attribué au concurrent dont l'offre financière est la moins-distante et la fiche technique est conforme.

NB : Les diffuseurs proposés doivent être **munis d'au moins trois (3) flacons de recharge de parfum**, dont la référence et le parfum seront **soumis à la validation préalable du maître d'ouvrage**, y compris toutes sujétions nécessaires à la fourniture et à la mise en service.

- **<u>Pénalités de retard :</u>**

En cas de dépassement des dates limités des prestations du bon de commande, une pénalité de 1‰ (un pour mille) par jour de retard sera appliqué sur le montant total du bon de commande.

-Le montant cumulé de ces pénalités est plafonné à 10% du montant total du bon de commande qui résulte de la présente consultation.

Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé
AMMPS
1